

# Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2022-2023

publié le 02/09/2021

## Descriptif :

La note de service qui décrit les programmes et actions d'échanges et de formation à l'étranger pour les enseignants des premier et second degrés public et privé, pour l'année scolaire 2022-2023, a été publiée au Bulletin officiel n° 29 du 22 juillet 2021.

Cette note de service informe les enseignants sur les six programmes de mobilités proposés par la Délégation aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dreic) en lien avec l'Inspection générale de l'éducation nationale, du sport et de la recherche (IGÉSR), la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (Ofaj), l'Office franco-allemand d'échanges universitaires (DAAD) et France Éducation international (FÉi).



1. Le programme Jules Verne (Dreic) ;
2. Le programme d'études en Allemagne destiné aux professeurs d'histoire et géographie titulaires (Dreic) ;
3. Le programme Élysée Prim (anciennement échange franco-allemand) des enseignants du premier degré (Dgesco) ;
4. Les séjours professionnels pour les enseignants de langue vivante et de discipline non linguistique du second degré en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni (FÉi) ;
5. Les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger d'enseignants des premier et second degrés en allemand, anglais, italien et espagnol (FÉi) ;
6. Le programme Codofil : séjour en Louisiane d'enseignants des premier et second degrés et de professeurs de français langue étrangère (FLE) (FÉi).

Pour chacun de ces six programmes, vous trouverez sur [cette page](#) des informations relatives à la durée, au public concerné ainsi qu'un calendrier et un lien vers un descriptif complet.

Enfin, l'ensemble des dossiers de candidature sont téléchargeables à partir de [cette page Éduscol](#).